

NOSTRE DAME DE RECOUVRANCE

DE KÉBEC,

POUR QUI IL FAUT PRIER DE LES RECOMMANDER

AVX PRIERES DV PEUPLE.

L'original de ce document intéressant se conserve aux archives du Séminaire de Québec. Il est de la main de plusieurs des premiers missionnaires jésuites, entre autres des PP. Jérôme Lalemant, de Brebef, Ragueneau et De Quen. Nous avions eu la pensée de n'en donner qu'un résumé; mais il reste si peu de mémoires sur cette époque, que nous avons cru rendre un service réel à ceux qui s'occupent de l'histoire du pays en le copiant textuellement dans son entier.

1632. L'an 1632, le 5. juillet, les François arrivèrent à Kébec (1), et huit jours après rentrèrent dans le fort, que l'Anglois leur remit entre les mains (2). Les Peres de la Compagnie de Jesus qui vinrent en ceste flotte (3), entretenirent de leurs ornements l'autel qu'on dressoit au fort tous les dimanches & festes pour dire la sainte messe & administrer les sacrements aux François jusques à ce que la chapelle fust bastie.

1633. L'an 1633, Monsieur de Champlain (4) fit bastir la chapelle de Nostre Dame de Recouvrance (5) aux frais de Messieurs de la Compagnie. Les Peres de la Compagnie de Jesus l'entretenirent d'ornements et de cire jusques au mois de juin de l'année 1634.

Item ils donnerent l'Image de Nostre Dame en relief qui est sur l'autel; ceste image s'appelle Nostre Dame de Recouvrance tant à cause que la chapelle porte ce nom à raison [que] M. de Champlain avoit fait vœu de la faire bastir sous ce titre, si on recouvreroit le pays, ce qu'il a accompli la chose est arrivée, que pour autant que ceste Image a esté recouverte d'un naufrage que fit un Pere (6) de la Compagnie de Jesus venant en ces contrées.

L'an 1634, Messieurs de la Compagnie ont envoyé pour cent escus de meubles & ornements, entre autres l'Image de S. Joseph en bosse qui est sur l'autel.

Monsieur du Plessis Bochart (7), pour lors General de la flotte, a donné deux tableaux en cuire de mediocre grandeur, l'un de la Nativité de Nostre Seigneur, l'autre qui represente Nostre Dame, St. Joseph, et l'Enfant Jesus au milieu.

Item, Monsieur de Castillon (8) a donné quatre autres petits tableaux des SS. Ignace, Xanier, Louys de Gonzague & Stanislas.

L'an 1635, Monsieur de Champlain, Gouverneur du pays, laissa par testament (9) à la chapelle quelques meubles, dont la vente a fait la somme d'environ 900. livres. Item un grand coffre de bois; item quelques seruiettes; item environ deux douzaines de seruiettes; item un petit coffre garny de peintures qui a esté vendu 16. livres.—(A continuer.)

(1) Voici quelques autres détails que nous donne le Père Le Jeune sur le retour des François: — "Le 5. de juillet, qui estoit un lundy, deux mois et dix-huit jours depuis le 18 d'april, que nous partismes, nous arrivâmes au port (de Québec) tant désiré... Nous vîmes au bas du fort la pauvre habitation de Kébec toute bruslée... Le lendemain, on envoya sommer le capitaine Thomas Ker (Kirk)... M. Emery de Caën avoit desia envoyé de Tadoussac une chaloupe avec un extrait des Commissions et Lettres Patentes des roys de France & d'Angleterre, par lesquelles il estoit commandé au capitaine Anglois de rendre le fort dans huit jours. Les Lettres veües, il fit response qu'il obeiroit quand il auroit veu l'Original. On luy porta donc le lendemain de nostre arrivée. Cependant nous allâmes celebrer la sainte messe en la maison la plus ancienne de ce pays cy. C'est la maison de Madame Hebert, qui s'est habitée auprès du fort du vivant de son mary (Louis Hebert). Elle a une belle famille; sa fille (Guillemotte) est vey mariée à un honnête François (Guillaume Couillard)... C'est l'ynique famille de François habitée en Canada... Oh que nous chantâmes de bon cœur le Te Deum! C'estoit instement l'Octave de Saint-Pierre l'Apôtre... Paul. Le Te Deum chanté, Poffris à Dieu le premier sacrifice à Kébec. L'Anglois ayant vu les Patentes signées de la main de son Roy, promit qu'il sortiroit dans la huitaine; et de fait il commença à s'y disposer quoy qu'avec regret... Le mardy suivant, 13. de juillet, ils remirent le fort entre les mains de M. Emery de Caën et de M. du Plessis Bochart, son lieutenant. Et le mesme jour, firent voile dans deux navires qu'ils avoient à l'ancre." (Relation 1632.)

(2) Le Canada venoit d'être rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, du 29 mars 1632.  
(3) Ces Jésuites étoient le P. Anne de Noné, qui étoit déjà venu au Canada en 1626; le Père Paul Le Jeune, qui venoit pour la première fois, et le Frère Gilbert. Ils étoient partis de Honfleur le 18 d'avril, jour de la Quasimodo. (Rel. 1632.)

(4) Champlain, qui contribua peut-être davantage à faire rendre le Canada à la France, fut nommé gouverneur-général, et ne fut de retour à Québec que cette année. Il étoit parti de Dieppe le 23 mars avec trois vaisseaux, qui portaient les PP. Enmond Masse, Jean de Brebef, et environ deux cents personnes. Au bout de deux mois il arriva à Québec; le 22 mai, de bon matin, le canon du fort annonça son arrivée, et le lendemain M. Duplessis Bochart, qui devoit prendre le commandement de la flotte, lui remit les clefs de la ville, qu'il avoit lui-même reçues des mains du Sieur Emery de Caën le jour précédent.

(5) Cette chapelle, qui fut la première église paroissiale de Québec, devoit être bâtie sur l'emplacement où dans le voisinage de l'église anglicane actuelle. Il est dit, dans la Relation de 1635, qu'elle étoit "proche du fort," et dans celle de 1640, que le même incendie réduisit, en cendres "et la chapelle de Monsieur le Gouverneur et l'église publique."

(6) Le Père Charles Lalemant, qui en 1629 revenoit, avec le Père Philibert Noyrot, le Père Alexandre de Vieuxpont et le Frère Louis Malot, porter secours à l'habitation de Québec. Le vaisseau fit naufrage près des îles de Canseau; le Père Noyrot et le Frère se noyèrent; le Père de Vieuxpont alla rejoindre le Père Vimont au Cap-Breton, et le Père Lalemant, s'étant embarqué dans un navire de Biscaye, fit, auprès de Saint-Sébastien, un second naufrage dont il eut encore le bonheur de se sauver. Dans une lettre du 22 novembre 1629 qu'il écrivit de Bordeaux au Supérieur du collège des Jésuites à Paris, il dit, après avoir parlé du premier naufrage: "Je luy laissay (au P. de Vieuxpont) tout ce que nous avions sauvé horsmis le grand Tableau, duquel le matelot Basque s'estoit saisi; mais j'avois bien pensé au retour de luy faire rendre..."

(7) Le même qui fut plus tard (1650) gouverneur des Trois-Rivières, et qui fut tué dans une sortie contre les Iroquois, le 19 août 1652.

(8) L'un des membres de la Compagnie des Cent-Associés, et seigneur de l'île d'Orléans.

(9) Champlain mourut à Québec le jour de Noël 1635, âgé de 68 ans, après une maladie de deux mois et demi. Par son testament, qui est daté du 17 novembre 1635, il légua aux Jésuites tous ses meubles et une somme de 4,000 livres à prendre sur ses immeubles. Les parents intentèrent un procès aux légataires; le pré-vôt de Paris confirma le testament le 11 juillet 1637; mais ce jugement fut cassé en appel le 15 mars 1638.

M. William Armstrong vient d'inventer un nouveau canon qui dépasse de bien loin tout ce que l'on possède aujourd'hui en fait d'artillerie.

Ce canon possède une foule d'avantages précieux. Il pèse un tiers de moins, est beaucoup moins sujet à crever; avec 5 lbs. de poudre il lance aisément un boulet de 32 à cinq milles et un quart! Un canon ordinaire n'atteint son but qu'une fois sur 57 à mille verges, Mr. Armstrong manœuvre rarement son coup à trois mille verges! Le gouvernement anglais a acheté son secret pour £20,000, outre la compensation des frais que ce monsieur a dû faire pour fondre plusieurs pièces avec lesquelles ont eu lieu les expériences qui ont démontré la réalité de la découverte. En outre Sa Majesté a accordé le titre de baronet à l'inventeur, qui est aujourd'hui Sir Wm. Armstrong.

L'abbé Voisenon se trouvant un jour avec Racine le fils, chez Voltaire, qui lisait sa tragédie d'Alzire. Racine crut y reconnaître un de ses vers, et répétait toujours: *Ce vers-là est à moi.* L'abbé impatient de ce murmure continuel, s'approcha de Voltaire, et lui dit: *Rendez-lui donc son vers et qu'il s'en aille.*

LE LANGAGE DE CHARLES-QUINT.

Charles-Quint savoit plusieurs langues; il disoit à cette occasion: je parle italien au Pape, espagnol à la reine Jeanne, ma mère; anglais à la reine Catherine, ma tante; flamand avec mes amis, français avec moi-même.

Un enfant s'étant levé tard, son père pour le rendre plus diligent, lui dit: "Mon fils, vous ne connaissez pas encore le prix, les avantages de la diligence, Savez-vous qu'un homme diligent, s'étant levé fort matin, trouva une bourse pleine de louis. — Mais, mon père, répondit l'enfant, celui qui l'avoit perdue s'était levé encore plus matin."

ENIGME.

Trois voyelles sans consonne  
Servent à former mon nom,  
Et je porte sur ma personne  
De quoi l'écrire sans crayon.

Le mot du dernier logogriphe est: *Cerfeuil, cerf, feu, et, ce.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abbeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abbeille.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse . . . . . M. A. Nantel.
- A St. Hyacinthe . . . . . M. F. Rainville.
- A Ste. Anne . . . . . M. Ls. Fournier.
- Au Collège Joliette . . . . . M.J.D. Bélanger.
- A l'Assomption . . . . . M. M. Legaré.
- A la Petite-Salle . . . . . M. A. Gosselin.
- Chez les Etrangés . . . . . MM. P. Gagné, P. Doherty.

N. M. RUOT, Gérant.